

# AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - E

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/11/2022

MONÉTAIRE STANDARD ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **19 585,2085 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **30/11/2022**  
 Actif géré : **48 063,85 ( millions EUR )**  
 Code ISIN : **FR0011799915**  
 Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**  
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
 Type de VL Monétaire : **VL variable**

## Objectif d'investissement

En souscrivant à AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI - P, vous investissez dans des instruments du marché monétaire, dont la maturité maximale est de 2 ans.

L'objectif est de vous offrir une performance supérieure à son indice de référence l'€STR capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. Néanmoins, en période de rendements négatifs sur le marché monétaire, le rendement du fonds peut être affecté négativement. Par ailleurs, après prise en compte des frais courants la performance du fonds pourra être inférieure à celle de l'€STR capitalisé.

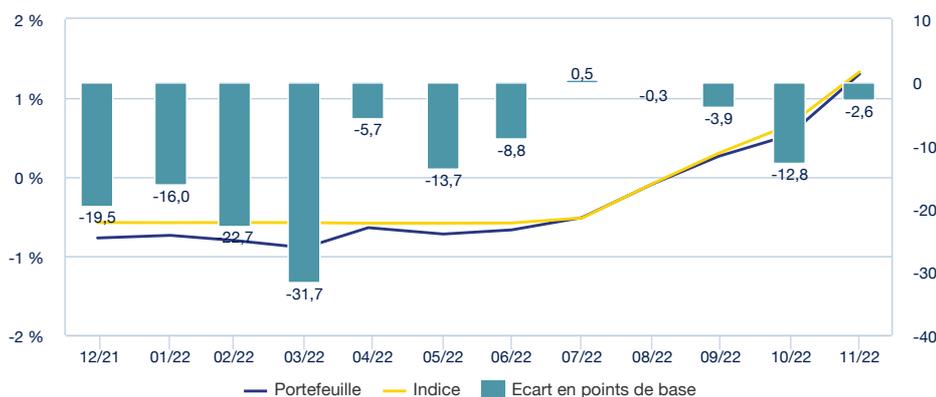
Le fonds intègre des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance), dans l'analyse et la sélection des titres, en complément des critères financiers (liquidité, échéance, rentabilité et qualité). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG de chaque émetteur sur une échelle allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note). Au minimum 90% des titres en portefeuille bénéficient d'une note ESG.

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**  
 Date de création de la classe : **22/04/2014**  
 Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes : **1 Part(s)**  
 Limite de réception des ordres :  
**Ordres reçus chaque jour J avant 12:25**  
 Frais d'entrée (maximum) : **1,00%**  
 Frais courants : **0,21% ( prélevés )**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée :  
**Supérieure à 1 mois**  
 Commission de surperformance : **Oui**

Fonds non garanti en capital

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



## Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible  
 ▼ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

## Volatilité (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	0,10%	0,06%	0,05%
<b>Volatilité de l'indice</b>	0,09%	0,06%	0,04%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

## Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
<b>Sensibilité *</b>	0,00
<b>Note moyenne</b>	A+
<b>Nombre de lignes</b>	312
<b>Nombre d'émetteurs</b>	106

\* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

## Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 30/12/2021	1 mois 30/10/2022	3 mois 31/08/2022	1 an 30/11/2021	3 ans 28/11/2019	5 ans 30/11/2017	Depuis le 23/04/2014
<b>Portefeuille</b>	-0,27%	1,30%	0,71%	-0,31%	-0,47%	-0,43%	-0,24%
<b>Indice</b>	-0,16%	1,33%	0,77%	-0,20%	-0,40%	-0,39%	-0,31%
<b>Ecart</b>	-0,11%	-0,03%	-0,07%	-0,12%	-0,08%	-0,04%	0,07%

## Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
<b>Portefeuille</b>	-0,67%	-0,46%	-0,37%	-0,38%	-0,21%	-0,07%	0,11%	-	-	-
<b>Indice</b>	-0,53%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	-	-	-
<b>Ecart</b>	-0,14%	0,00%	0,03%	-0,02%	0,15%	0,25%	0,21%	-	-	-

\* Source : Fund Admin. Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

## MONÉTAIRE STANDARD ■



Patrick Simeon

Responsable de la gestion Monétaire

## Commentaire de gestion

**Politique monétaire :**

La Banque Centrale Européenne a monté ses taux d'intervention le 27 octobre amenant le taux refi à 2,00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à 1,50% et 2,25%. Ce mouvement valeur 3 novembre a été remarqué dans l'Estr du 4 novembre. Ainsi depuis cette date, l'Estr fixe aux alentours de 1,40%.

L'évènement de la période est sans aucun doute, Le remboursement de TLTRO (le 23/11) par les banques. Les conditions financières ayant changé à la même date, ces opérations deviennent moins attractives. Avec ce mouvement, l'excès de liquidité va diminuer, mais restera très élevé et il n'y aura pas d'impact sur le niveau de l'Estr, qui restera sous le taux de facilité de dépôt.

En novembre, l'inflation dans la zone euro est passée de 10,6 % en octobre à 10,0 %, enregistrant une baisse plus importante que celle attendue par les marchés (10,4%).

L'atténuation des pressions inflationnistes, pourrait conduire la BCE à réduire le pas des prochaines hausses de taux dès sa réunion du 15 décembre et opter pour une augmentation de 50 bp au lieu des 75 bp prévus précédemment.

**Politique de gestion :**

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 1 jour en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stables en fin de période, sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d'€str + 6 à €str + 24 bps.

A noter que les répartitions par pays font apparaître les titres puttables sur la base des maturités finales et non de l'option de remboursement au pair attachée à ce type de produit.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 10% de l'actif du fonds, dont près de 1% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois.

La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 19% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie monétaire est de 104 jours.

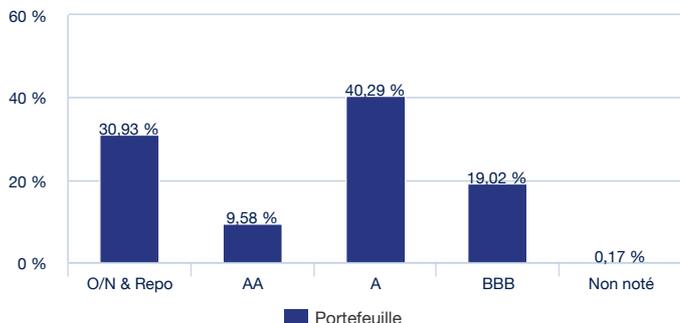
Le rating long terme moyen du portefeuille se maintient à un bon niveau de A+.

- Dimension socialement responsable :

Le portefeuille présente une note moyenne ISR de C+ en fin de mois, soit un niveau supérieur à celui de son univers d'investissement retranché de 20% des émetteurs les moins bien notés C- (Note de l'univers d'investissement D+).

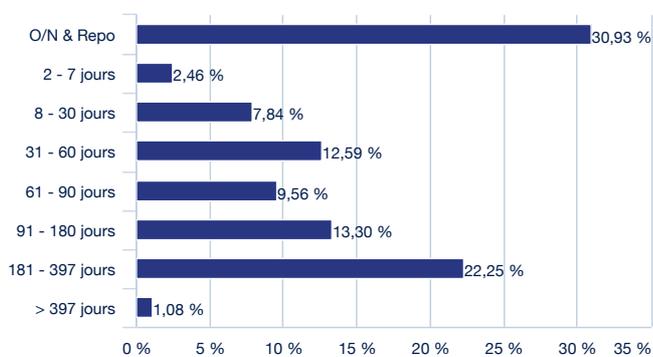
## Composition du portefeuille (Source : Amundi)

## Répartition par notations long terme (Source : Amundi) \*



\* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard &amp; Poor's

## Répartition par maturités (Source : Amundi) \*



\* O/N &amp; Repo : liquidités placées au jour le jour

## Principales lignes (Source : Amundi)

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
SPAIN (KINGDOM OF)	1,10%	01/12/2022	Espagne	REPO	BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA
ITALIAN REPUBLIC	0,99%	01/12/2022	Italie	REPO	BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA
BNP PARIBAS SA	0,88%	04/08/2023	France	Monétaire	-
ENDESA SA	0,83%	24/01/2023	Italie	Monétaire	-
UNICREDIT SPA	0,82%	07/03/2023	Italie	Monétaire	-
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	0,80%	04/01/2023	Suède	Monétaire	-
BARCLAYS BANK PLC	0,77%	10/05/2023	Royaume-Uni	Monétaire	-
SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG SA	0,74%	12/12/2022	Luxembourg	Obligations	-
SPAIN (KINGDOM OF)	0,71%	01/12/2022	Espagne	REPO	BANCO SANTANDER CENTRAL HISPANO SA
BNP PARIBAS SA	0,68%	09/06/2023	France	Monétaire	-

\* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour débloquer l'opération

\* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour débloquer l'opération

\* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension



## MONÉTAIRE STANDARD ■

## Ratio de Liquidités \* (Source : Amundi)

Actifs à échéance journalière	25.12 %
Actifs à échéance hebdomadaire	33.73 %

## \*RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires

Pour les fonds monétaires standard, au moins 7,5 % de ses actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de ses actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

Votre fonds présente un risque de perte en capital supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Le fonds ne peut en aucun cas s'appuyer sur un soutien extérieur pour garantir ou stabiliser sa valeur liquidative. Investir dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts bancaires.

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

## MONÉTAIRE STANDARD ■

## Lexique ESG

## Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

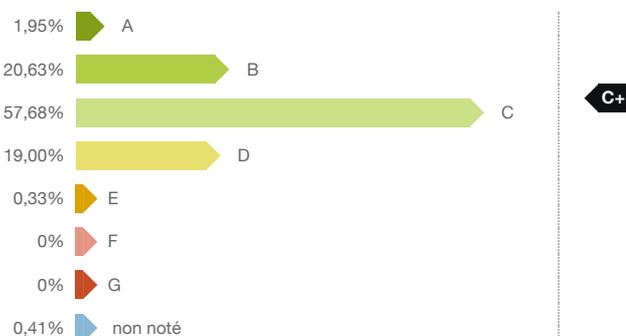
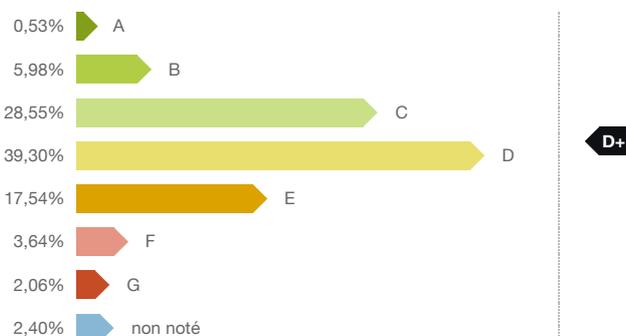
## ISR selon Amundi

Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes F et G <sup>1</sup>
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence / univers d'investissement après exclusion de 20% des émetteurs les moins bien notés
- 3-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille <sup>2</sup>

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille<sup>2</sup>De l'univers de référence<sup>3</sup>

## Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	C
Gouvernance	C-
Note Globale	C+

## Benchmark ESG : ICE BOFA 1-3 YEAR GLOBAL CORPORATE INDEX

Couverture de l'analyse ESG<sup>2</sup> (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	112
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	99,55%

## Label ISR



<sup>1</sup> En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

**Zoom sur des indicateurs Environnementaux Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

**Environnement<sup>1</sup>**

**Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires**

Total en tCO<sub>2</sub> / M€ (portefeuille/indice) : 132 / 317

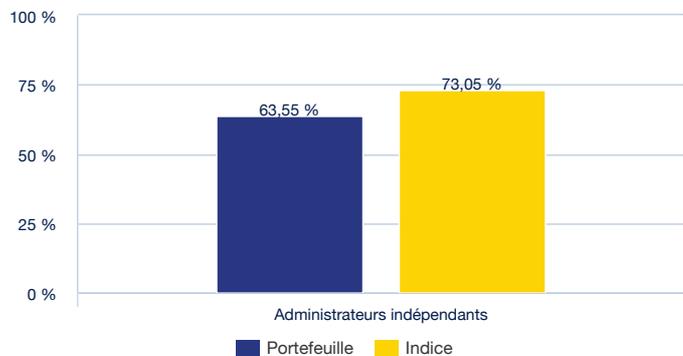


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO<sub>2</sub> équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).  
\* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 99,55% 96,72%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

**Indépendance du Conseil d'Administration**

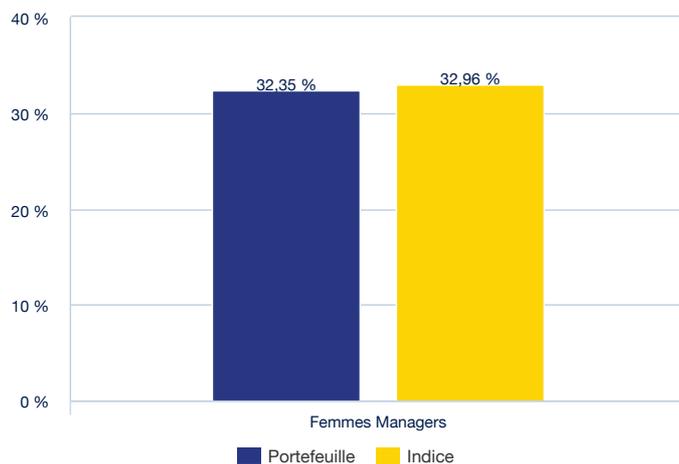


Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration.  
Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 75,79% 89,35%

**Social<sup>2</sup>**

**Mixité des Managers**

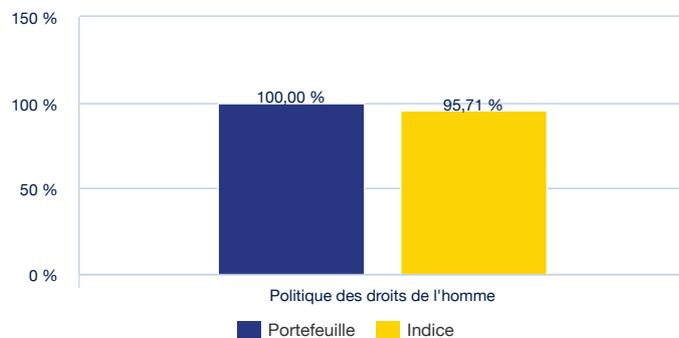


Pourcentage moyen de managers féminins au sein des entreprises.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 73,68% 76,32%

**Respect des droits Humains**

**Travail décent et liberté d'association**



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) : 75,79% 89,35%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

**2. Mixité des managers.** Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.